RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00030
Numéro SIREN : 845 061 332
Nom ou dénomination : LEXA

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt A2022/002713

LEXA
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : Coubladour
43320 LOUDES
RCS LE PUY EN VELAY 845 061 332

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-DEUX,
Le 28 septembre, à 12 heures 30,
Au siège social, à LOUDES

- Madame Stéphanie BESQUEUT,

Demeurant à COUBON (43700) – La Gare,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 1 000,00 euros chacune émises par la Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle « LEXA » au capital de 1 000 000,00 euros,

Associée unique et seule Gérante de ladite Société :

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- La Nomination d'un Commissaires aux comptes titulaire.

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associée unique, constatant que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 présentent un franchissement des seuils conformément aux dispositions légales en vigueur, décide de désigner :

La Société à Responsabilité Limitée DMGD
Représentée par Monsieur Raphaël ALDIGIER
1, avenue d'Aiguilhe,
43000 LE PUY-EN-VELAY

en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

La société DMGD, qui déclare accepter ce mandat, et n'être frappée par aucune incompatibilité, est nommée pour une période de six (6) exercices consécutifs, à compter du 1er avril 2022, pour s'achever à l'occasion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028.

En application de l'article L.823-1 du Code de commerce, il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes suppléant.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original des présentes décisions à l'effet de procéder à tout déclaration, modification et plus généralement tout ce que de droit.

*
* *

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Madame Stéphanie BESQUEUT

